

L'institut pour la langue flamande mobilise ses soutiens locaux

En ces temps d'élection présidentielle, les signatures des maires font l'objet de toutes les attentions. L'institut de la langue régionale flamande (ANVT) en a déjà récolté un bon paquet sur sa plateforme en ligne « Oui au flamand ». Elle voudrait maintenant que ce soutien se concrétise, et convie pour cela les élus signataires à une table ronde, ce matin.

PAR ESTELLE JOLIVET
durferque@lavoi.com



M. Couché veut se saisir de l'élection présidentielle pour pousser les candidats à se positionner.

PH. ARCHIVE - LA VOIX

La plateforme « Ja om het vlaemsch - Oui au flamand » a déjà recueilli le soutien de plus de 150 élus (liste des signataires ci-dessous). Que demande-t-elle ? Que « le Ministère de l'Éducation nationale ajoute, par arrêté, cette langue régionale à la liste des langues régionales qui peuvent être enseignées dans le cursus scolaire », au même titre que le breton ou le basque. L'enjeu est clair. Mais tous ceux qui ont déjà signé une pétition le savent bien, il y a différentes manières de soutenir une cause : la manière distante, et la manière active.

Stratégie

À quelques semaines d'une échéance électorale majeure, le président de l'ANVT, Jean-Paul Couché, a donc décidé d'enclencher la vitesse supérieure en conviant les élus signataires à une table ronde, sorte de « réunion de stratégie » pour définir « quelle attitude adopter face aux pouvoirs publics ». Depuis quelques mois, la question

de l'enseignement du flamand à l'école est au point mort, faute de contacts suffisants avec le rectorat. D'un côté, l'ANVT aimerait étendre l'enseignement du flamand (actuellement en place de façon expé-

rient certains élus face aux fermetures de classes dans leur commune, explique Jean-Paul Couché. J'aimerais maintenant entendre leur avis sur la question du flamand. »

Deux pistes d'action seront proposées aux élus présents. « Dans le cadre de la présidentielle, on a prévu d'écrire à tous les candidats afin de connaître leur position sur la question. Pourquoi ne pas faire co-signer les lettres ? » suggère le président de l'ANVT. Il aimerait aussi que les élus s'associent à la manifestation sur les langues régionales organisée à Lille (et dans les autres régions concernées) le 31 mars, « et qu'on en profite pour déposer les signatures de tous les soutiens à la préfecture ». La liste des présents, ce matin, donnera déjà une idée de l'ampleur de la mobilisation à venir. ■

« On a prévu d'écrire à tous les candidats afin de connaître leur position sur la question. »

mentale dans quatre écoles primaires) à d'autres communes et au collège. De l'autre, l'inspection d'académie ne semble pas pressée de donner son feu vert. « Cette situation de blocage, de non-écoute et de mépris me fait penser à ce que res-

Vos élus ont-ils signé ?

Mise en ligne sur le site de l'institut de la langue régionale flamande (1), la plateforme a déjà recueilli le soutien de nombreux élus de Flandre maritime. Votre maire, votre conseiller général font-ils partie des signataires ?

□ **Parlementaires du Nord.** - Jean-Pierre Decool (UMP), Françoise Hostalier, Jacques Legendre, Marie-Christine Blandin.

□ **Conseillers régionaux.** - Jean-Pierre Bataille (UMP), Delphine Castelli (PC), Emmanuel Cau (EELV), Myriam Cau (EELV), Marielle Cuvelier (EELV), Sylvain Estager (EELV), Francine Herbaut-Dauptain (EELV), Paulo-Serge Lopes (EELV), Janine Petit (EELV), Dominique Planck (EELV), Sandrine Rousseau (EELV), Madjoulaine Sbaï (EELV), Patrick Tillie (EELV).

□ **Conseillers généraux.** Jean

Joël Carbon (PS, Coudekerque-Branche), André Figueureux (UPN, Bergues), Roméo Ragazzo (PS, Grande-Synthe), Patrick Valois (UPN, Wormhout), Alain Vanwaeleghem (PS, Dunkerque Est).

□ **Maires.** - Michel Decool, président de la communauté de communes de la Colme et maire de Cappellebrouck ; René Kerckhove, président de la communauté de communes de l'Yser et maire de Wormhout ; David Bailleur, maire de Coudekerque-Branche ; Francis Bassemont, maire de Bourbourg ; Jean-Paul Brysbaert, maire de Looberghes ; Régine Cadart, maire d'Oost-Cappel ; Paul Christophe, maire de Zuydcoote ; Catherine Cliteur, maire de Wylder ; René Deboudt, maire de Neurlat ; Brigitte Decriem, maire de Pitgam ; Guy Deram, maire de Merckeghem ; Daniel Deschodt, maire de Watten ; Sylvie Desmarescaux,

Derynck, maire d'Esquelbecq ; Franck Dbersin, maire de Teteghem ; Marcel Eeckleman, maire de Crochte ; Grégoire Francke, maire de Bambecq ; Roger Gouvard, maire de Cappel-la-Grande ; Christian Hiddén, maire de Broezele ; Jean-Pierre Honoré, maire de Killem ; Michel Kerfysier, maire de Wulverdinghe ; Hervé Lannies, maire des Moères ; Régis Laporte, maire d'Herzele ; Christian Ley, maire de Socx ; Claude Marteel, maire de Bray-Dunes ; Jean-Paul Monsterloet, maire de Volckerinckhove ; André Reumaux, maire de Quaedyne ; Béatrice Ryckebusch, maire de Zeggerscappel ; Hervé Saison, maire d'Hondschoote ; Jean-Marie Vandembroucke, maire de Coudekerque-Village ; Bernard Weisbecker, maire de Leffrinckoucke.

□ **Conseil municipal de Dunkerque.** - Marcel Lefevre, adjoint, et Claudine Ducellier, adjointe. ■